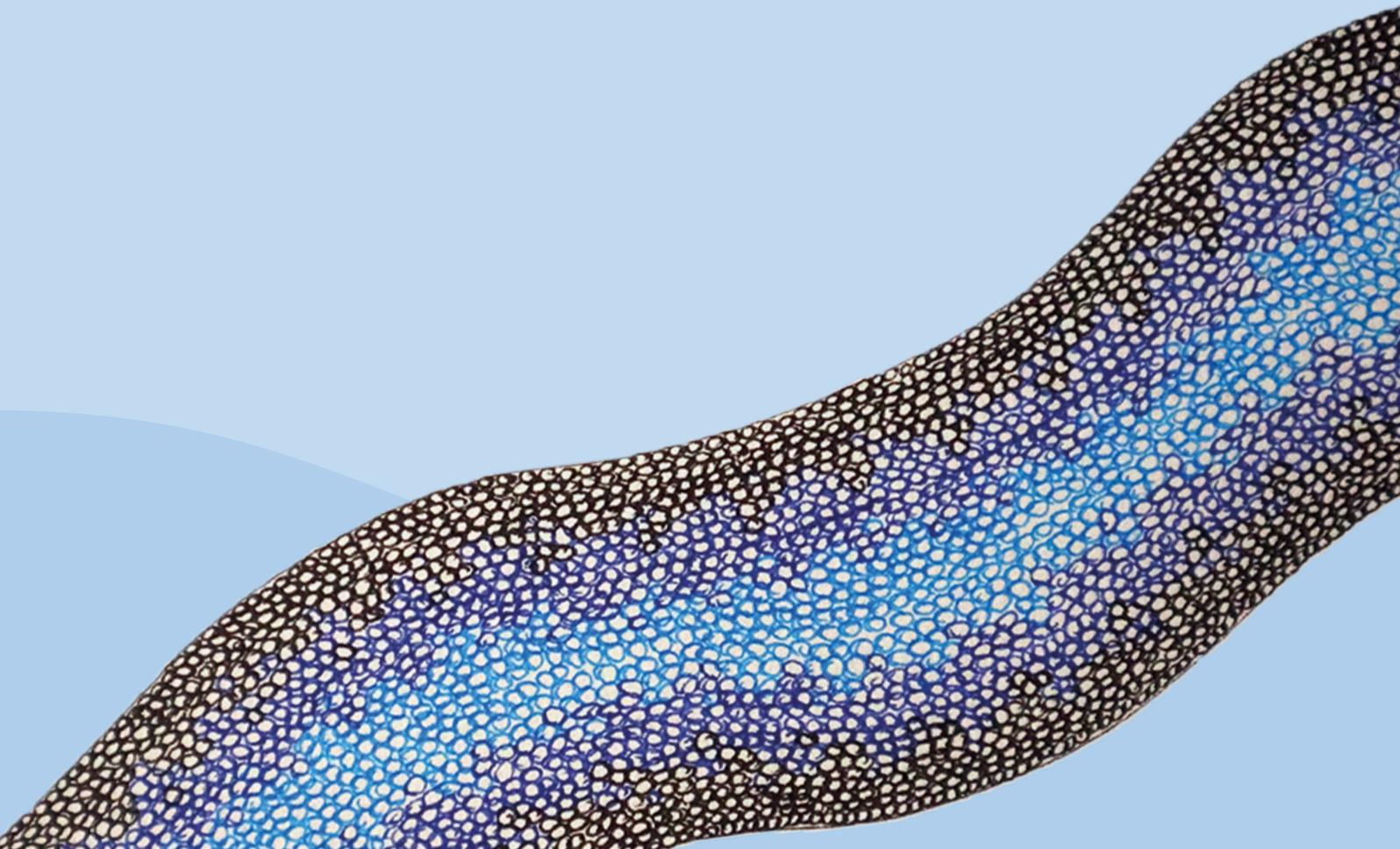


RAPPORT ANNUEL

2023

apsip

Accompagnement
psychosocial
et d'insertion
professionnelle

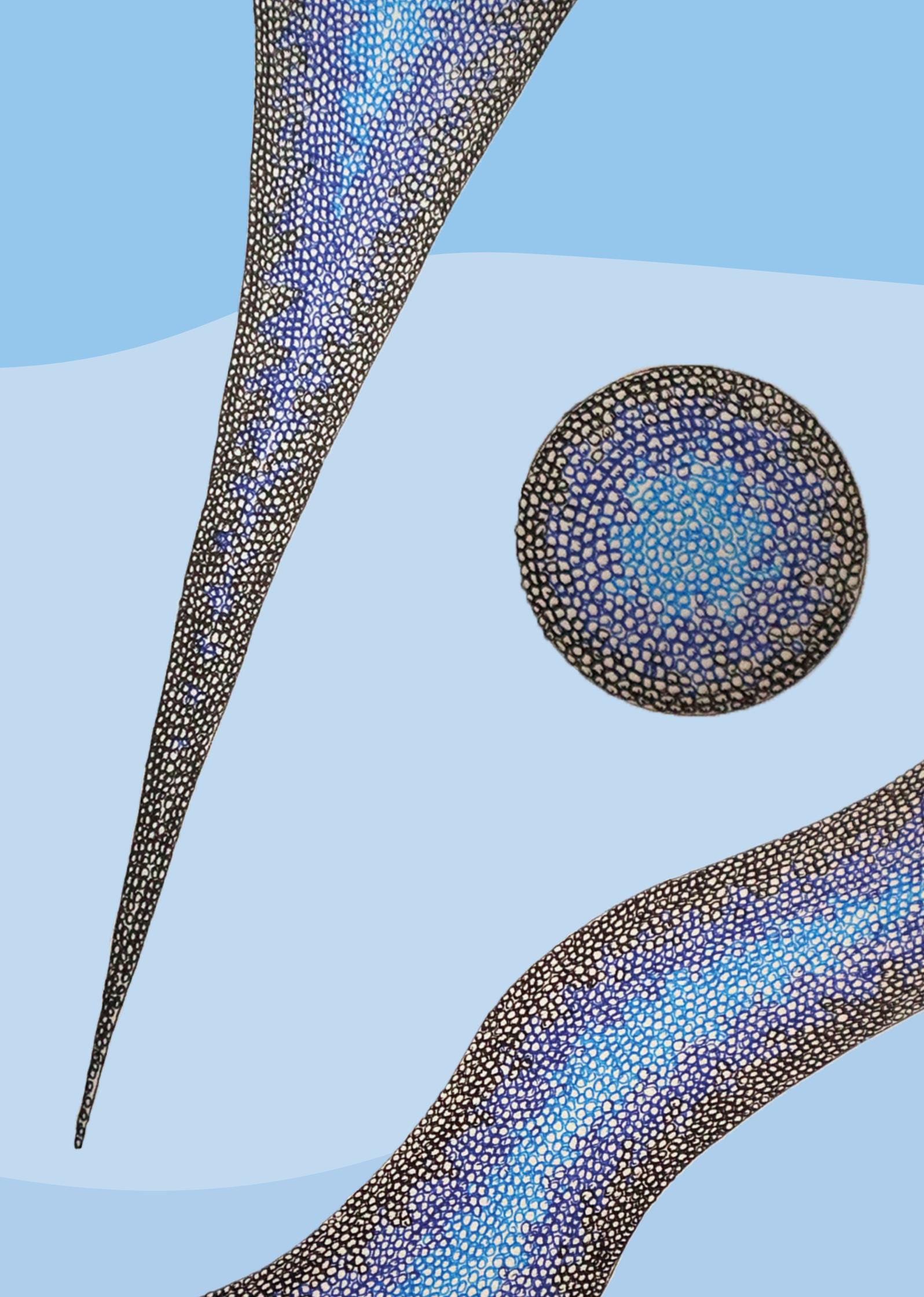


Accompagnement psychosocial et d'insertion professionnelle (APSIP)

est une association privée créée en 1983, sous l'égide du secteur psychiatrique nord. Son but est de développer des structures visant à la réhabilitation psychosociale et socioprofessionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques.

- 04** Le mot du Président
- 06** Le mot de la Direction
- 08** Liste du Comité
- 10** Remerciements
- 13** Organigramme
- 14** Situation en chiffres
- 18** Les Comptes





2023

Le Mot du Président

4

Alejandro Martinez

Nous constatons que la mission qui est la nôtre répond clairement à un besoin social. En 2023, comme lors des années précédentes, nos structures de l'Envol de Morges et d'Yverdon ont fonctionné à plein régime.

Il y a deux constats intéressants par rapport à la vie dans les foyers. Le premier constat est que certains bénéficiaires ne restent pas longtemps dans notre structure. Soit parce que leurs projets les amènent rapidement à être plus autonomes soit parce que le foyer ne leur correspond pas. Malgré ce flux qui peut être rapide, des personnes sont sur liste d'attente pour recourir à nos prestations et par conséquent les places vacantes ne le restent que très brièvement. Ce phénomène amène une forte implication des équipes éducatives en termes d'investissement relationnel et de mise en place de projets avec les bénéficiaires. Le deuxième constat est que nous avons une forte demande pour des admissions de jeunes personnes. Et pour ces jeunes, il y a un souhait que les choses aillent vite.

Consciente de ces enjeux, la nouvelle directrice, Madame Mary-Laure Sassi, a pris ses fonctions d'excellente manière dès janvier 2023. Elle a travaillé avec les équipes éducatives pour clarifier les niveaux de responsabilités afin de définir une marge de manœuvre pour chacun. Ce travail a été initié mais n'est pas encore finalisé. En effet, nous avons opté pour la définition d'un management plus collaboratif. Ce changement de culture d'entreprise prend du temps car nous souhaitons bien évidemment associer les collaborateurs et les collaboratrices dans cette démarche. En effet, le temps pris pour cette réflexion permettra l'implémentation réelle de cette culture.

Nous tenons ici à remercier la directrice, les équipes éducatives, l'administration et le médecin responsable pour leur professionnalisme et leur engagement qui ont permis d'assurer et d'assumer des prestations de qualité. L'APSIP se veut une association souple capable de s'adapter afin de répondre aux besoins sociaux qui correspondent à sa mission.

Au niveau du comité

Deux nouvelles personnes ont rejoint le comité. Il s'agit de Madame Maude Bertusi qui est infirmière clinicienne spécialisée et de Madame Stéphanie Roulet qui est assistante sociale. Leurs professions, leurs compétences et leurs expériences professionnelles sont des atouts pour un comité comme celui de l'APSIP. Nous leur souhaitons donc la bienvenue et les remercions de leur intérêt porté à notre association. Nous avons tendance dans les rapports annuels à saluer les personnes qui quittent ou qui arrivent mais je tiens à ne pas oublier les personnes fidèles, impliquées et présentes et donc à remercier chaleureusement les autres membres du comité !

Remerciements...

Nous remercions tous les bénéficiaires pour leur implication dans leurs projets personnels, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs en qui nous avons entière confiance et nos membres pour leur soutien.

Nous remercions également la direction générale de la cohésion sociale, la direction de l'hébergement et plus spécifiquement, le pôle psychiatrie et addictions pour leur soutien.

Notre reconnaissance va également à notre association faîtière, l'AVOP et plus particulièrement à son comité et à son secrétaire général.

2023

Le Mot de la Direction

6

Mary-Laure Sassi

Ecrire ce que tant d'autres ont déjà rédigé. Un petit mot que nul ne lira. Un petit texte parce qu'il faut bien laisser une trace de l'année écoulée.

Tout le monde était impatient et anxieux de l'arrivée de cette nouvelle personne, dont tant et si peu de choses dépendent.

Les deux foyers de l'Envol avaient fonctionné de longs mois sans capitaineresse à bord, assumant des décisions et des responsabilités importantes. La nouveauté allait pouvoir les soulager d'un certain poids, mais pouvait également leur imposer des contraintes plus grandes encore.

Nous avons ainsi entamé un long processus de mise en confiance, de compréhensions mutuelles, de création de liens, d'apprivoisement sans doute.

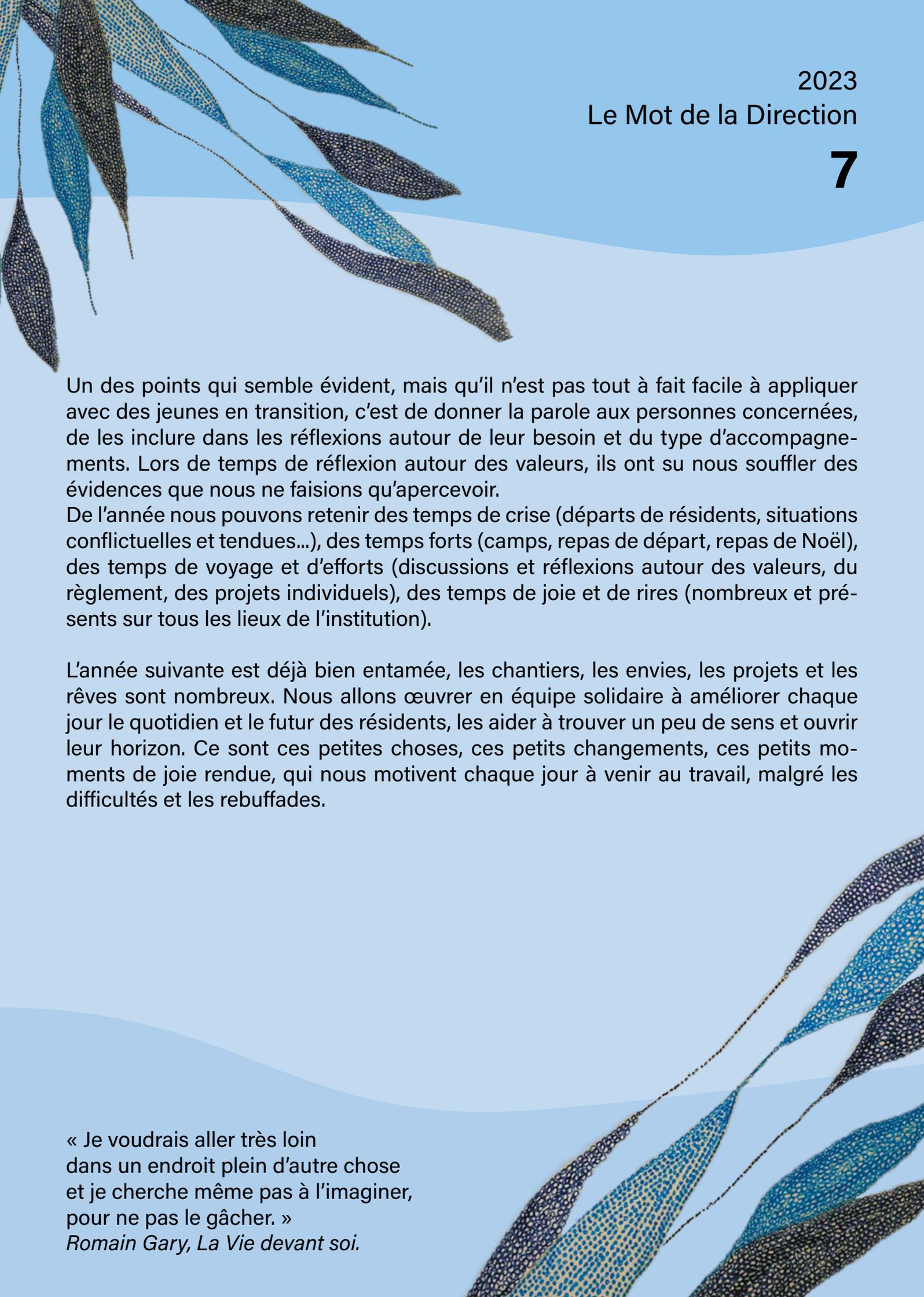
Qui d'autre que le renard de Saint-Exupéry a su mettre cela en mots ?

« Tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde... » (Chap. XXI)

La nouvelle arrivante a plus eu besoin d'eux que l'inverse, mais petit-à-petit, un équilibre s'est établi et elle a pu se rendre utile, prendre ce rôle (ou s'y efforcer du moins) de facilitatrice du travail des autres.

Durant ce petit laps de temps, au regard de l'univers, nous avons accompagné des jeunes aux situations complexes, pour lesquels nos stratégies éducatives n'étaient pas optimales. Les équipes se sont demandées si ces arrivées étaient en lien avec celle de la nouvelle directrice. Les discussions avec d'autres EPSM et la participation à un groupe de travail concernant les jeunes adultes en difficultés, portent à la conclusion que c'est un phénomène de société et que nous allons devoir adapter notre prise en charge et plus individualiser le suivi pour pouvoir continuer à assurer notre mission.





Un des points qui semble évident, mais qu'il n'est pas tout à fait facile à appliquer avec des jeunes en transition, c'est de donner la parole aux personnes concernées, de les inclure dans les réflexions autour de leur besoin et du type d'accompagnements. Lors de temps de réflexion autour des valeurs, ils ont su nous souffler des évidences que nous ne faisons qu'apercevoir.

De l'année nous pouvons retenir des temps de crise (départs de résidents, situations conflictuelles et tendues...), des temps forts (camps, repas de départ, repas de Noël), des temps de voyage et d'efforts (discussions et réflexions autour des valeurs, du règlement, des projets individuels), des temps de joie et de rires (nombreux et présents sur tous les lieux de l'institution).

L'année suivante est déjà bien entamée, les chantiers, les envies, les projets et les rêves sont nombreux. Nous allons œuvrer en équipe solidaire à améliorer chaque jour le quotidien et le futur des résidents, les aider à trouver un peu de sens et ouvrir leur horizon. Ce sont ces petites choses, ces petits changements, ces petits moments de joie rendue, qui nous motivent chaque jour à venir au travail, malgré les difficultés et les rebuffades.

« Je voudrais aller très loin dans un endroit plein d'autre chose et je cherche même pas à l'imaginer, pour ne pas le gâcher. »

Romain Gary, La Vie devant soi.

2023

Liste du Comité APSIP 2023

8

Liste du Comité APSIP 2023

Président :

▪ M. Alejandro Martinez
Directeur de la Cité du Genévrier à St-Légier

Membres :

▪ Mme Anne-Sophie Betschart
Députée au Grand Conseil à Lausanne

▪ M. Stéphane Francey
Directeur de l'Orif à Pomy

▪ Dr. Diogo Sennfelt
Médecin associé à l'Unité de Psychiatrie mobile de l'hôpital de Prangins

▪ Mme Stéphanie Roulet
Assistante sociale à l'Unité de psychiatrie ambulatoire à Montagny-près-Yverdon

▪ Mme Maude Bertusi
*Infirmière clinicienne spécialisée au Service de psychiatrie de l'adulte nord-ouest
CHUV*





Un résident lors d'une activité organisée par le foyer

2023

Remerciements

10

L'APSIP REMERCIE POUR LEUR COLLABORATION ET LEUR SOUTIEN DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES RESIDENTS :

- Les familles et proches des résidents
- Le Dr N'Guyen, médecin référent de l'Apsip
- Les curateurs privés et représentants légaux des résidents, ainsi que le SCTP à Lausanne et Yverdon-les-Bains (office des curatelles et tutelles professionnelles)
- Les médecins, infirmiers et services sociaux du Centre psychiatrique et des UPA du Nord Vaudois
- Les médecins, infirmiers et services sociaux de l'hôpital de Prangins et de la consultation de Morges
- Les médecins, infirmiers et services sociaux de l'hôpital de Cery et de la consultation de Chauderon
- Les réseaux de santé La Côte, Nord Broye et Région Lausanne
- Les médecins, infirmiers et services sociaux de l'hôpital de St-Loup à Orbe
- L'Hôpital de Nant (section Jaman)
- Le CTJA (centre thérapeutique de jour pour adolescents) à Lausanne
- Les Unités du SUPEA (unité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Lausanne)
- L'Unité ELMA à Lausanne (Equipe de liaison et de mobilité en addictologie)
- L'Unité de Réhabilitation Thérapeutique, Fondation de Nant à la Tour-de-Peilz
- L'Unité de Réhabilitation Ressort à Lausanne
- L'Unité des Boréales à Lausanne
- L'Unité de prévention de l'obésité au CHUV
- Le centre du sommeil du CHUV
- L'Unité du jeu excessif au CHUV
- L'Equipe mobile à Prangins
- L'UTAD (Unité de traitement des addictions) à Yverdon-les-Bains
- Les psychologues du centre psychothérapeutique des Toises à Lausanne et Yverdon-les-Bains
- Le Dr Raphaël Comte à Lausanne
- Profa à Morges et Yverdon-les-Bains
- Les Centres régionaux d'orientation et des guichets T1 à Morges et Yverdon-les-Bains
- Le service de protection de la Jeunesse
- Les médecins généralistes, psychiatres, psychologues en cabinets privés des résidents
- Les Centres socio-régionaux de Nyon, d'Yverdon-les-Bains et de Morges
- Les collaborateurs et responsables de la pharmacie Sun Store à Morges et ceux des pharmacies Benu et Bel-Air à Yverdon-les-Bains
- La police de proximité de Morges et Yverdon-les-Bains
- Le Réseau de soins Nord-Broye et le Réseau de santé La Côte
- Heviva à Renens
- Pro Infirmis à Lausanne et Yverdon-les-Bains

- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle OSP-Nord à Yverdon-les-Bains
- L'ORP de Morges (Office régional de placement) et d'Yverdon-les-Bains
- L'office de l'Assurance Invalidité à Vevey
- Les ateliers protégés de Polyval à Nyon, Yverdon-les-Bains et Sainte-Croix
- Les ateliers protégés d'Afiro à Yverdon-les-Bains, Lausanne et Aubonne
- Les ateliers et la Fondation du Relais à Morges ainsi que l'ASEMO à Lausanne
- Les ateliers de l'unité de réhabilitation à Cery
- Les ateliers Art-Broc à Yverdon-les-Bains
- Le centre d'accueil MalleyPrairie
- Le centre thérapeutique La Brine à Montagny-près-Yverdon
- L'Orif Morges et Pomy
- L'Ilot, association de proches
- L'Espace prévention de Morges et d'Yverdon-les-Bains
- Le GRAAP à Yverdon-les-Bains, Lausanne et Nyon
- Le SEMO à Yverdon-les-Bains
- Carrefour 15/18 à Lausanne
- Mode d'Emploi à Lausanne
- L'Institut Maïeutique à Lausanne
- L'Association Entrée de Secours à Morges
- L'Association Pro-jet à Nyon
- L'Association ESPAS à Lausanne
- L'Association Appartenances à Yverdon-les-Bains
- L'Association Départ
- Caritas à Yverdon-les-Bains et Lausanne
- Ren'Fort à Renens
- ProLog-emploi à Lausanne
- La Clairière à Chamby
- La Croix Bleue Romande à Chavannes
- La FVA à Lausanne et Yverdon-les-Bains
- La Fondation Bartimée à Grandson
- La Fondation BVA à Coin-sins
- La Fondation Dr. Combe à Lausanne
- La Fondation Estérelle-Arcadie à Vevey et Yverdon-les-Bains
- La Fondation la Feuillère au Mont-sur-Lausanne
- La Fondation du Levant à Lausanne
- La Fondation Saphir à Yverdon-les-Bains
- La Fondation Jeunesse et Familles à Ecublens
- La Fondation Cherpillod à Orbe
- La Fondation du Relais à Morges
- La Maison Béthel à Blonay
- La Maison de la Rouveraie à Lausanne
- La Maison des Jeunes à Lausanne
- Le Foyer des Lys à Lausanne
- Le Foyer Bois-Gentil à Lausanne
- Le Foyer de la Thièle à Yverdon-les-Bains
- Le Foyer Bellevue à Chavannes

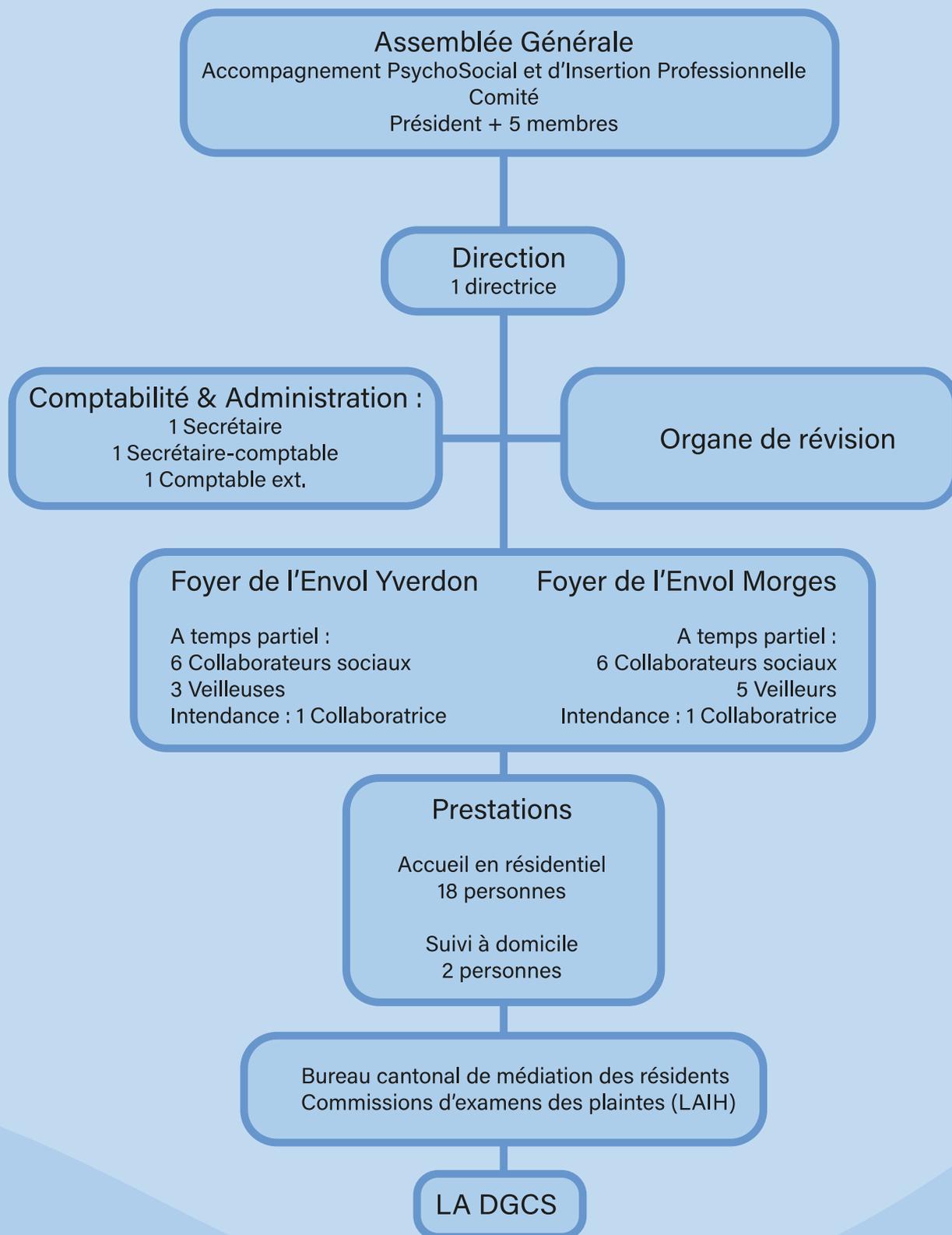
2023

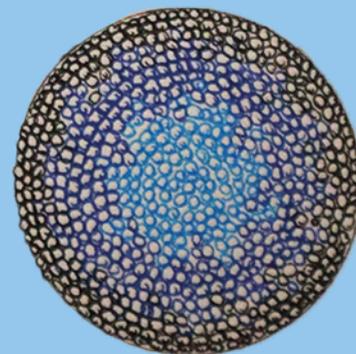
Remerciements

12

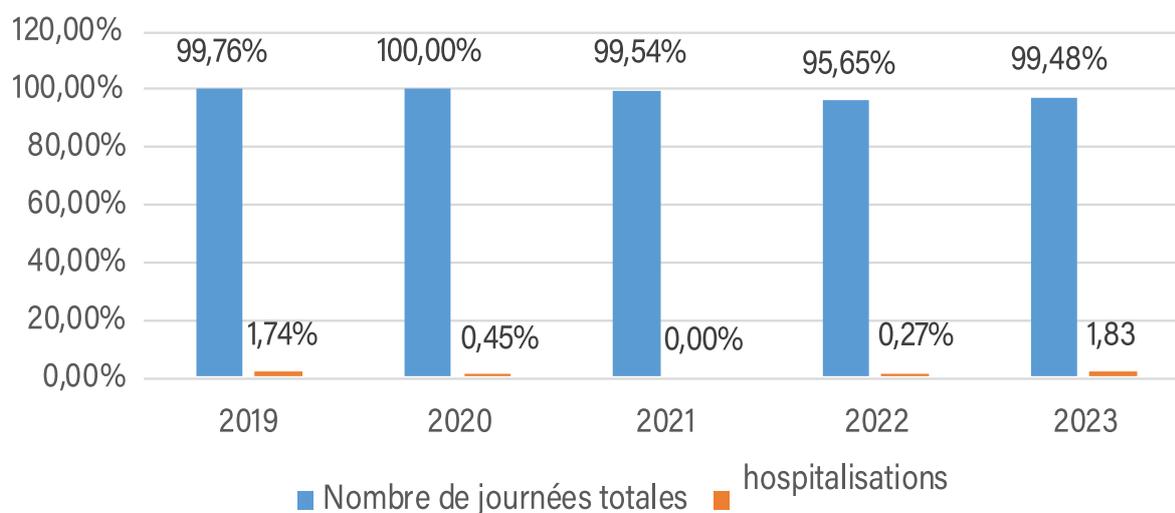
- Le Repuis à Grandson
- La Pouponnière et l'Abri à Lausanne
- La Métairie à Nyon
- L'EPSM Champ-fleuri à Glion
- Les Ergothérapeutes en cabinets privés de résidents
- Les communes de Morges et d'Yverdon-les-Bains
- La Fondation vaudoise de probation à Epalinges
- Le Tribunal des mineurs à Lausanne et Yverdon-les-Bains
- Le Service de la Santé publique
- Le DSAS et la DGCS
- Le DFJC et la DIRHEB
- L'AVOP à Lausanne (association vaudoise des organismes publics)
- L'AVDEMS à Pully
- La CCiCP à Montagny-Chamard
- La CEESV à Lausanne
- La HESV (Haute école de santé) et L'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques)
- L'Ecole La Source à Lausanne
- L'ERACOM à Lausanne
- L'AVDIS (Association Vaudoise des directions d'institutions sociales)
- Mme Elisabeth Ripoll, superviseure
- M. Dominique Sauzet au Mouret
- Mme Marianne Aubry, comptable externe
- Fidinter, fiduciaire à Lausanne
- La Banque cantonale vaudoise à Yverdon-les-Bains
- Patrimgest, courtier en assurances à Lausanne
- PMBcom
- Elias pour la mise en page du rapport annuel
- Le CIAD, centre informatique à Bussigny
- La Coopérative Cité derrière et Patrimob à Lausanne
- Alterimo à Crissier
- L'OSEO à Morges (Œuvre Suisse d'entraide ouvrière)
- L'ECA à Lausanne
- Le groupe des directeurs des foyers socio-éducatifs psychiatriques et les directeurs des EPSM psychiatriques
- Les personnes et partenaires non cités, comme les collègues des différents groupes de travail et ... tous les autres





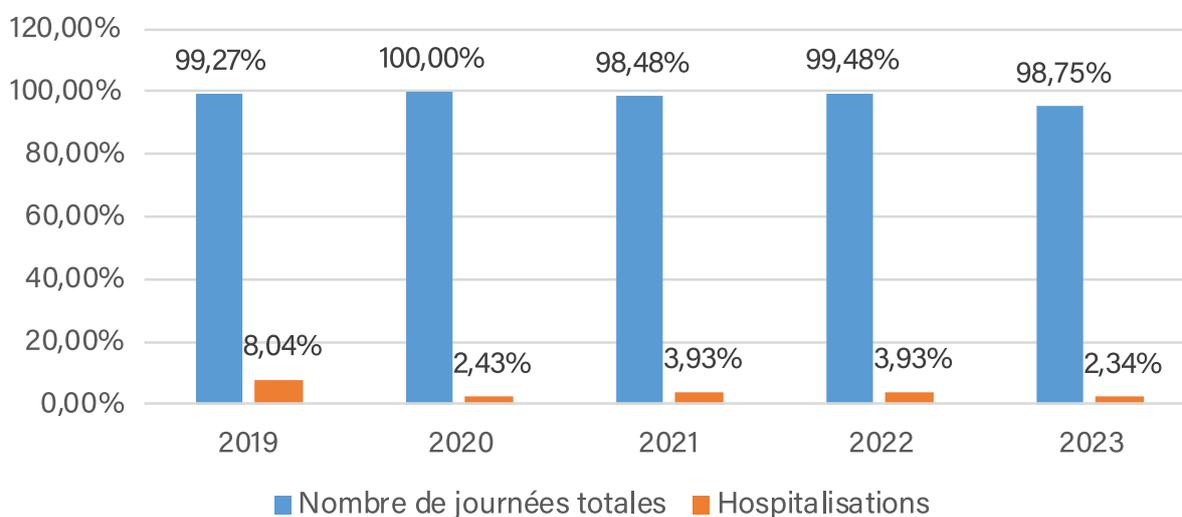


Foyer de l'Envol Yverdon taux d'occupation



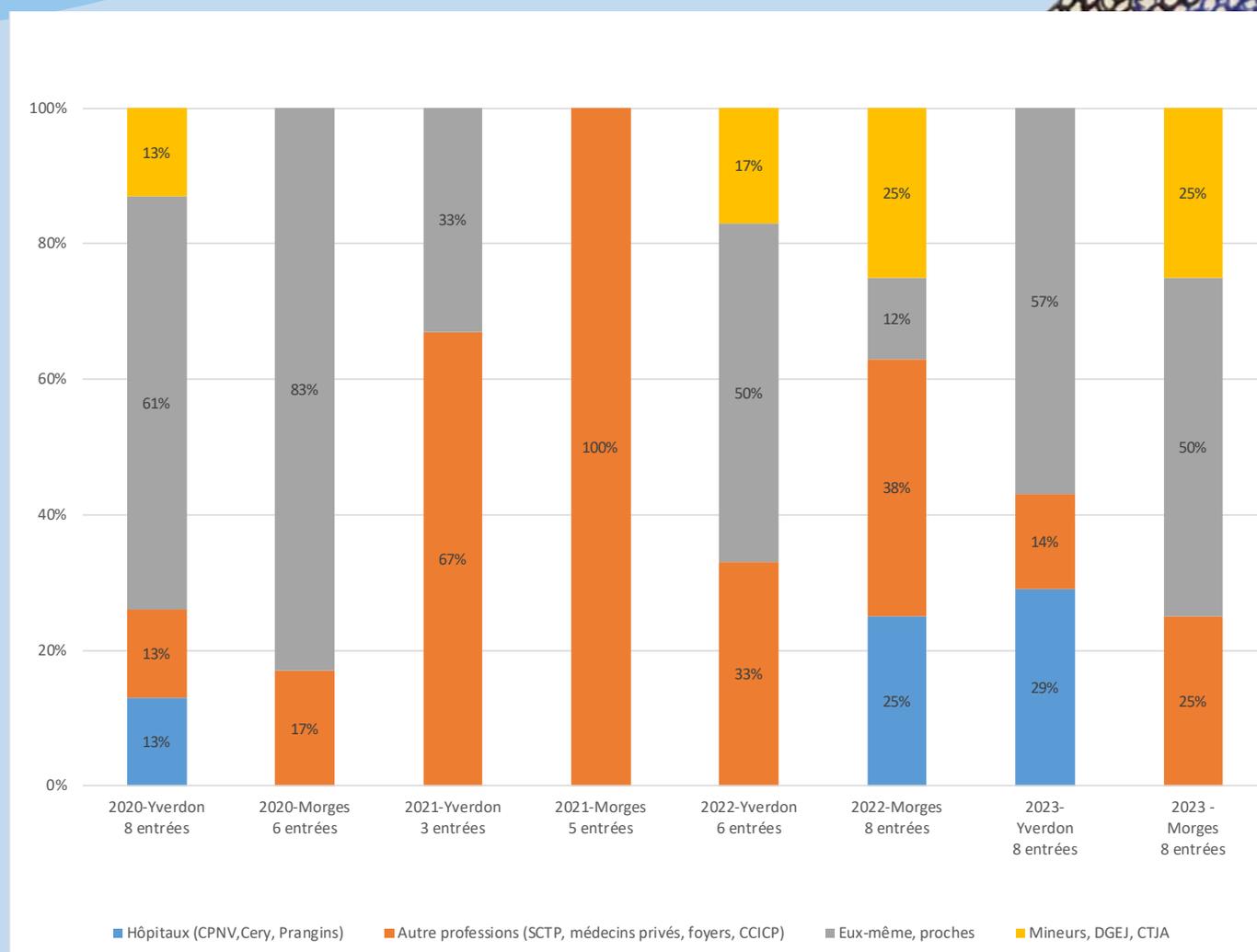
Capacité d'accueil 9 places

Foyer de l'Envol Morges taux d'occupation



Capacité d'accueil 9 places

Provenance des nouvelles admissions



Taux de Rotation

2019		2020		2021		2022		2023	
MUJON	ENVOL	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges
66%	66%	84%	66%	34%	56%	70%	89%	89%	90%

2023

Situation en chiffres

16

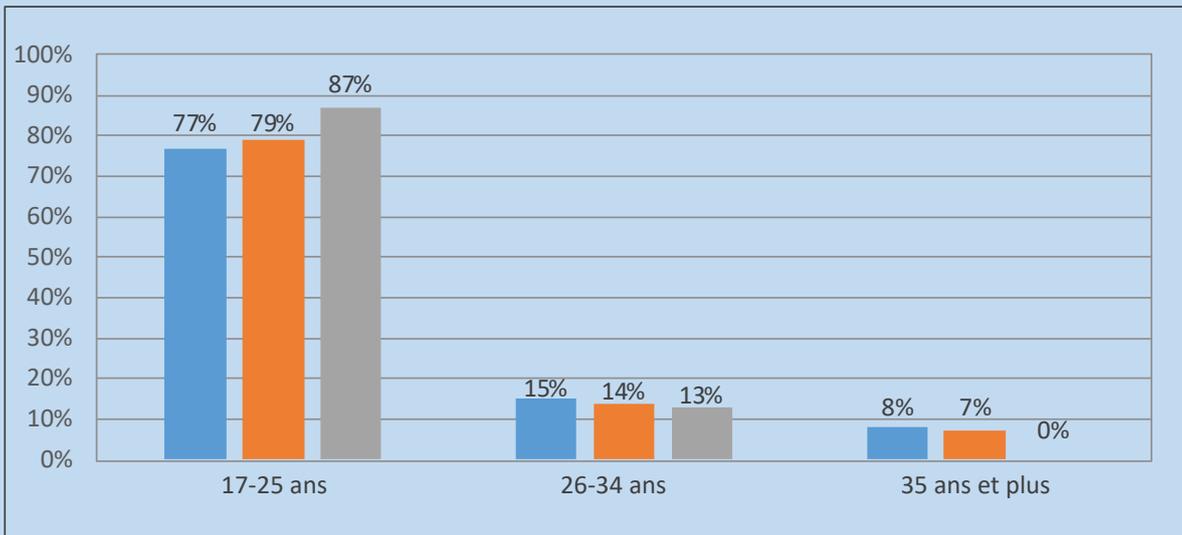
Destinations des personnes sorties/départs(internes et externes)

	2019		2020		2021		2022		2023	
	Yverdon	Morges								
Nombre de départs	6	6	8	6	5	5	5	6	6	7
Appart. Indépendant	33%	17%	38%	34%	40%	80%	20%	33%	17%	0%
Appart. Protégé	-	-	12%	-	-	-	-	-	17%	29%
Famille	50%	17%	-	17%	40%	-	20%	50%	49%	14%
Autres structures	17%	49%	50%	49%	20%	20%	40%	17%	0%	57%
Divers	-	17%	-	-	-	-	20%	-	17%	0%

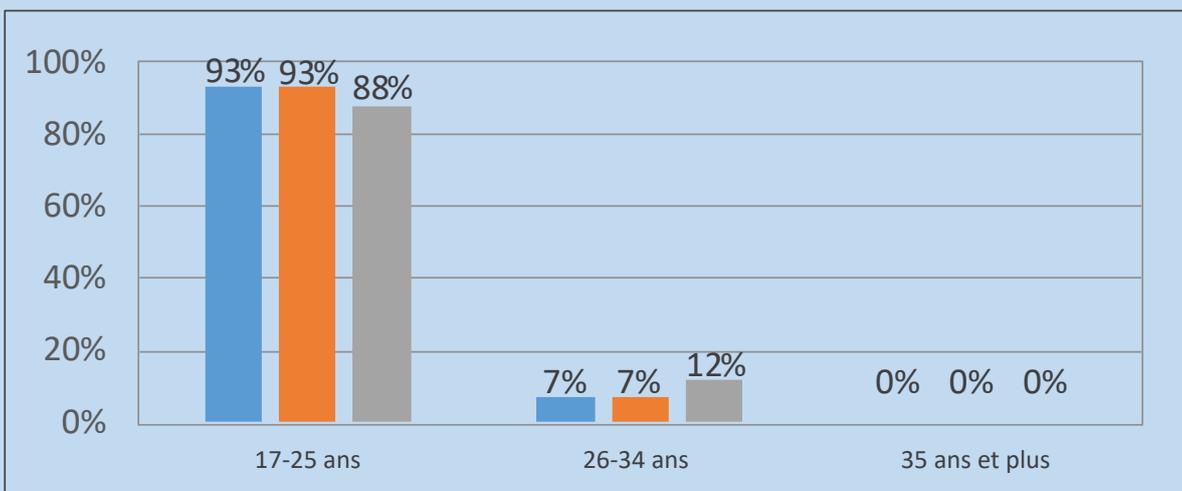
Motifs sorties/départs(internes et externes)

	2019		2020		2021		2022		2023	
	Yverdon	Morges								
Nombre de départs	6	6	8	6	5	5	5	6	6	7
Projet réalisé	50%	50%	62%	33%	60%	60%	40%	34%	17%	29%
Besoin d'autres soins	33%	33%	25%	33%	20%	20%	20%	33%	50%	42%
Arrêt ou rupture	0%	17%	0%	17%	20%	20%	20%	33%	33%	29%
Divers	17%	0%	13%	17%	0%	0%	20%	0%	0%	0%

Âge des résidents présents au foyer d'Yverdon



Âge des résidents présents au foyer de Morges



2023
Les Comptes

18

BILAN AU 31 DECEMBRE	2023	2022
ACTIF	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
	347 355,62	253 337,03
Créances		
Débiteurs CEESV	112 108,80	81 878,40
Débiteurs Etat de Vaud	256 139,25	305 918,00
Débiteurs autres	6 775,80	28 491,25
Débiteurs résidents	105 584,10	108 900,15
Correction de valeur s/débiteurs	-82 968,45	-82 968,45
	397 639,50	442 219,35
Actifs de régularisation		
	13 522,50	12 443,25
TOTAL ACTIF CIRCULANT	758 517,62	707 999,63
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières		
	38 098,37	38 091,65
Immobilisations corporelles		
Mobilier et agencement	1 649,53	12 459,89
Informatique	-	-
Véhicules	-	-
	1 649,53	12 459,89
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	39 747,90	50 551,54
TOTAL DE L'ACTIF	798 265,52	758 551,17

BILAN AU 31 DECEMBRE	2023	2022
PASSIF	CHF	CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS		
À court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers des tiers	28 834,15	17 035,75
Autres dettes à court terme	7 854,30	6 079,17
Autres dettes à court terme envers les pensionnaires	28 545,55	47 452,25
Passifs de régularisation	120 392,05	103 184,80
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	185 626,05	173 751,97
A LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêt	-	-
PROVISIONS ET FONDS AFFECTÉES		
Fonds de rénovation immobilière	92 088,95	79 110,70
Fonds d'acquisition et de renouvellement mobilier	967,16	967,16
Provisions spécifiques	15 000,00	15 000,00
Provisions à long terme	45 734,65	45 734,65
	153 790,76	140 812,51
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	153 790,76	140 812,51
CAPITAUX PROPRES		
FONDS PROPRES		
Capital au 1er janvier	373 305,84	358 879,26
Réserves affectées	-	-
Fonds de garantie loyer futur	35 000,00	35 000,00
Provision pour perte de gain	10 900,00	10 900,00
Legs succession feu Philippe Bolay	26 780,85	26 780,85
Résultat de l'exercice	12 862,02	12 426,58
	458 848,71	443 986,69
TOTAL CAPITAUX PROPRES	458 848,71	443 986,69
TOTAL DU PASSIF	798 265,52	758 551,17

2023
Les Comptes

20

COMPTE DE RESULTAT CUMULÉ	2023	2022
RESULTAT D'EXPLOITATION DES FOYERS	CHF	CHF
Produits d'exploitation		
Recettes d'hébergement	2 224 308,10	2 118 879,05
Intérêts créanciers	-	-
Prestations au personnel et à des tiers	23 006,45	8 576,31
Autres produits d'exploitation exceptionnels	-	-
	2 247 314,55	2 127 455,36
Charges de personnel		
	1 933 982,45	1 799 607,15
Charges d'exploitation		
Besoins médicaux	512,55	1 463,75
Frais alimentaires	84 967,10	71 829,55
Autres charges ménagères	9 210,70	11 844,55
Entretien, réparation	-	-
Achats d'équipements	-	-
Eau, énergie	28 498,50	24 884,75
Charges financières	893,50	985,11
Evacuation déchets	2 150,40	2 101,80
Frais de bureau et d'administration	96 976,05	114 489,95
Autres charges d'exploitation	111 077,07	93 597,60
	334 285,87	321 197,06
INSUFFISANCE DE PRODUITS D'EXPLOITATION	-20 953,77	6 651,15

COMPTE DE RESULTAT CUMULÉ	2023	2022
COMPTES D'INVESTISSEMENT DES FOYERS	CHF	CHF
Produits d'investissement mobilier		
Revenus forfaitaires des résidents aux charges mobilières	17 582,40	17 307,00
	17 582,40	17 307,00
Charges d'investissement mobilier		
Achat mobilier	-6 961,20	-5 024,10
Frais d'entretien mobilier	-1 581,10	-2 096,50
Amortissements	-10 810,36	-12 255,03
	-19 352,66	-19 375,63
INSUFFISANCE DE CHARGES D'INVESTISSEMENT MOBILIER	-1 770,26	-2 068,63
Produits d'investissement immobilier		
Revenus journaliers des résidents aux charges d'entretien immobilier	27 676,00	27 242,50
Subvention investissement	223 753,50	224 364,00
	251 429,50	251 606,50
Charges d'investissement immobilier		
Frais d'entretien	-11 069,25	-40 935,35
Loyers	-227 382,00	-206 700,00
	-238 451,25	-247 635,35
EXCEDENT DE PRODUITS D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER	12 978,25	3 971,15

COMPTE DE RESULTAT CUMULÉ	2023	2022
COMPTES HORS EXPLOITATION FOYERS	CHF	CHF
Excédent de produits logements protégés-supervisés	-	2 877,00
Excédent de produits encadrement socio-éducatif	35 006,05	4 367,10
Autres produits hors exploitation	580,00	600,00
EXCEDENT DE PRODUITS HORS EXPLOITATION	35 586,05	7 844,10
RESULTAT ET AFFECTATIONS DES COMPTES FOYER		
Résultat avant affectations		
Insuffisance de produits d'exploitation	-20 953,77	6 651,15
Insuffisance de produits d'investissement mobilier	-1 770,26	-2 068,63
Excédent de produits d'investissement immobilier	12 978,25	3 971,15
Excédent de produits hors exploitation	35 586,05	7 844,10
	25 840,27	16 397,77
Affectations		
Attribution fonds d'acquisition et de renouvellement mobilier	-	-
Attribution fonds rénovation immobilier	-12 978,25	-3 971,15
Diminution des provisions à but spécifique	-	-
	-12 978,25	-3 971,15
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 862,02	12 426,58



2023

23

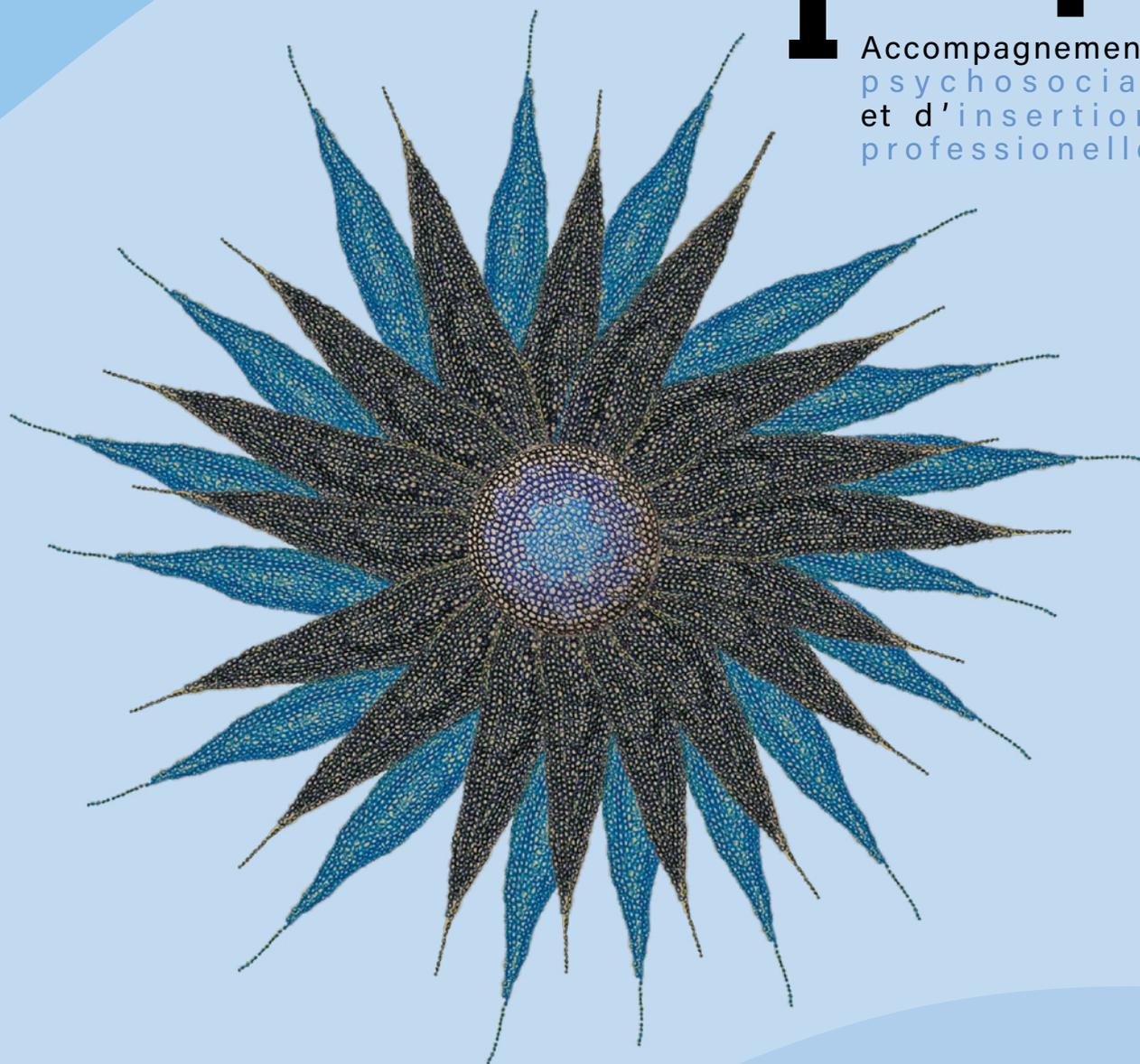
De tout, il restera trois choses :
La certitude que tout était en train de
commencer,
la certitude qu'il fallait continuer,
la certitude que cela serait interrompu
avant que d'être terminé.
Faire de l'interruption, un nouveau chemin,
faire de la chute, un pas de danse,
faire de la peur, un escalier,
du rêve, un pont,
de la recherche...
une rencontre.

Fernando Pessoa

**SOUTENEZ-NOUS, NOUS AVONS
BESOIN DE
VOUS !**

-apsip

Accompagnement
psychosocial
et d'insertion
professionnelle



**apsip - Foyer de L'Envol
Yverdon**

Ch. de Fontenay 15
1400 Yverdon-les-Bains
T 024/423 30 20
envolyverdon@apsip.ch

**Direction et administration
apsip - Foyer de L'Envol**

Ch. de Fontenay 15
1400 Yverdon-les-Bains
T 024/423 30 20
administration@apsip.ch

**apsip - Foyer de L'Envol
Morges**

Av. Ignace-Paderewski 36
1110 Morges
T 021/806 11 64
envolmorges@apsip.ch

www.apsip.ch

Coordonnées bancaires de l'association: CCP 10-725-4 mention don

• IBAN: CH51 0076 7000 C082 0276 5